

## Horaires d'ouverture de la Mairie à compter du 1<sup>er</sup> février 2012

	Matin	Après midi
<b>Lundi</b>	8h00-12h00	16h30-19h00
<b>Mardi</b>	Fermée	
<b>Mercredi</b>	8h00-12h00	Fermée
<b>Jeudi</b>	8h00-12h00	Fermée
<b>Vendredi</b>	8h00-12h00	14h00-17h00

### Nouveauté : rendez-vous du mardi matin (11h00-12h00)

Possibilité de prendre un rendez-vous (04-79-31-40-10) pour le conseil dans l'élaboration de dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) ou l'établissement de certains dossiers (cartes d'identité nationale, titres de séjours, demande de nationalité, attestation d'accueil...)